

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0705 du 05/05/2021

Arrêté du 15 avril 2021

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES,
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE,
ET D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE,
AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques, d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe, et d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021.

Date d'application : mai, juin et juillet 2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES, D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE ET D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES, D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, ET D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021



ARRÊTÉ

rapportant et portant affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques, d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe, et d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2014-507 du 19 mai 2014 modifié relatif aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2019 fixant la liste des opérations de restructuration ouvrant droit au bénéfice de la prime de restructuration de service ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2021 portant affectation d'inspecteurs principaux des Finances publiques, d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021 ;

Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2021/02/3089 du 9 février 2021 relative au référentiel des structures comptables projeté au 31/12/2021 ;

Vu la demande des intéressés ;

ARRÊTE :

Article premier : Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 29 mars 2021, en tant qu'elles concernent l'affectation de **M. Denis DABANIAN**, inspecteur principal des Finances publiques :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
DENIS	DABANIAN	157592	DIRCOFI SUD-EST OUTRE-MER EMPLOI ADMINISTRATIF	DRFIP BOUCHES-DU-RHÔNE SIP MARSEILLE 3E/14E	01/06/2021

Article 2 : **M. Denis DABANIAN**, inspecteur principal des Finances publiques est affecté dans les fonctions et conditions ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
DENIS	DABANIAN	157592	DIRCOFI SUD-EST OUTRE-MER EMPLOI ADMINISTRATIF	DRFIP BOUCHES-DU-RHÔNE SIP MARSEILLE 3E/14E	01/07/2021

Article 3 : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 29 mars 2021, en tant qu'elles concernent l'affectation de **Mme Dominique ALVIN**, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
DOMINIQUE	ALVIN	139625	DDFIP SAVOIE TM AIME	DDFIP HAUTE-SAVOIE TS SALLANCHES	01/05/2021

Article 4 : Mme Dominique ALVIN, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe, est affectée dans les fonctions et conditions ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
DOMINIQUE	ALVIN	139625	DDFIP SAVOIE TM AIME	DDFIP HAUTE-SAVOIE TS SALLANCHES	01/06/2021

Article 5 : Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 29 mars 2021, en tant qu'elles concernent l'affectation de Mme Pascale MARTIALIS, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
PASCALE	MARTIALIS	855661	DDFIP SAVOIE TS SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE	DRFIP BOUCHES-DU-RHÔNE TS MARIIGNANE	01/05/2021

Article 6 : Mme Pascale MARTIALIS, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale, est affectée dans les fonctions et conditions ci-après :

Article 7 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 15 AVRIL 2021

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756